

Descriptif du module fide DES

« Didactique des langues étrangères et secondes »

Public cible

Les collaborateurs des organisations ainsi que les formatrices et les formateurs qui proposent des cours de français à des migrant-e-s.

Prérequis

Des compétences et de l'expérience dans l'activité de formation d'adultes sont exigés.

Les participant-e-s sont de langue maternelle française ou possèdent de solides connaissances des structures langagières de celle-ci (niveau C1).

Compétence opérationnelle

Encourager l'acquisition de la langue étrangère/seconde en tenant compte des besoins du public cible, de ses ressources et des attentes vis-à-vis de son emploi de la langue.

Compétences

- Soutenir l'emploi de la langue comme moyen d'action
- Prendre en considération, dans les cours de langues, les caractéristiques principales de l'acquisition d'une langue étrangère/seconde
- Utiliser de manière ciblée des moyens et des méthodes didactiques pour l'acquisition d'habiletés langagières
- Mettre en œuvre des formes simple d'enseignement différenciés et individualisé dans un cours de langue
- Favoriser l'autonomie des apprenant-e-s dans l'acquisition de la langue
- Réfléchir sur la langue cible et sur sa propre expérience d'apprentissage d'une autre langue, et en tirer des conclusions pour son activité de formateur/formatrice

Contenus

- Didactique/méthodologie de l'acquisition de la langue étrangère/seconde dans une approche actionnelle et orientée participants
- Utilisation de ressources didactiques
- Caractéristiques de l'acquisition d'une langue seconde chez l'adulte
- Stratégies et techniques pour développer l'autonomie de l'apprenant-e
- Biographie de l'apprentissage des langues

Attestation modulaire

Pour l'obtention de l'attestation modulaire, les conditions suivantes doivent être remplies :

1. Participation active et présence au cours (minimum 80 %)
2. Description d'une activité pour l'acquisition de la langue étrangère/seconde dans la vie quotidienne et motiver ce choix
3. Vérification des compétences par le formateur ou la formatrice de module portant l'appréciation « réussi »

Demande d'obtention du certificat

Le titre de formation « Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration » est délivré par la Commission d'accompagnement (COMAC). Le formulaire de demande, les attestations modulaires et une attestation de la pratique d'au moins 150 heures sur une période d'au moins 2 ans dont au moins 50 heures d'enseignement de la langue à des migrantes et migrants sont à adresser au secrétariat national fide.

Voies de recours et nouvelle évaluation

Les modules se terminent par un travail de vérification des compétences qui est évalué par la formatrice ou le formateur de module avec l'appréciation « réussi » ou « non réussi ».

Il est possible de faire opposition à une évaluation « non réussi », auprès de l'institution de formation, dans un délai de 30 jours. L'opposition doit être motivée par écrit. L'institution de formation peut prendre les décisions suivantes :

1. Approbation du bien-fondé du recours (vérification des compétences évaluées par « réussi »)
2. Nouvelle évaluation gratuite
3. Rejet de l'opposition

Contre la décision du prestataire de formation, il est possible de présenter un recours écrit et motivé auprès de la Commission d'accompagnement (COMAC) dans les 30 jours. La COMAC vérifie que la procédure s'est déroulée correctement sans vices de forme. Le recours est gratuit.

Durée du module / crédits ECTS

Le module a une durée d'au moins 18 heures de temps de séminaire et de 40 heures supplémentaires pour le travail autonome. Des lectures d'approfondissement, une réflexion personnelle régulière ainsi que l'élaboration de la documentation pour l'évaluation des compétences du module, fait notamment partie du travail autonome.

Le module correspond à la prestation d'apprentissage de 2 crédits ECTS.

Durée de validité du module

Les attestations modulaires ont une validité limitée de 6 ans pour la demande d'obtention du certificat de "Formateur/trice en langue dans le domaine de l'intégration".